

Conseil d'Administration du 25 novembre 2025

Délibération n° 2025 – 18 – CA

Approbation du rapport d'activité 2024 de l'établissement public

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'Environnement, notamment ses articles L.331-8, R.331-23 et suivants, et ses articles R.331-23 à R.331-31 définissant les modalités de fonctionnement et les attributions du Conseil d'Administration,

Vu le décret n°2009-448 du 21 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Écrins aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006,

Vu l'arrêté préfectoral n°05-2021-11-18-00002 du 18 novembre 2021, modifié par arrêté préfectoral n°05-2022-11-21-00001 du 21 novembre 2022, portant nomination au Conseil d'Administration de l'établissement public du Parc national des Écrins,

Vu la délibération n°2021-22-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à l'élection du Président du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°2021-23-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à l'élection des Vice-Présidents du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°2021-24-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à la désignation des membres du Bureau du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°2021-25-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil d'Administration au Président du Conseil d'Administration, au Bureau du Conseil d'Administration et au Directeur,

Vu le rapport d'activités 2024 présenté en séance,

Décide :

Article 1 :

- d'approuver le rapport d'activité 2024 de l'établissement public du Parc national des Écrins, annexé à la présente délibération.

Article 2 :

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Écrins et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du Code de l'Environnement.

Le Président
du Conseil d'Administration

Arnaud MURGIA

Le Directeur

Ludovic SCHULTZ

Nombre de membres en exercice : 56

Nombre de membres présents : 28

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 30

Votes :

Pour : 30

Contre : /

Abstention : /



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

2024

SOMMAIRE



Édito

Comme le ciel des Écrins, l'année 2024 aura été marquée par de grands contrastes, entre coups durs et succès, entre joie et tristesse.

Le principal fait marquant de cette année restera la terrible catastrophe de La Bérarde, qui a profondément touché les habitants du massif et le personnel du Parc. Mais cet événement tragique a aussi suscité une mobilisation exemplaire des agents du Parc, dans le secteur de l'Oisans comme dans les services, pour soutenir les populations et les acteurs du haut Vénéon : restauration des sentiers, information des visiteurs, mobilisation des ressources...

D'autres moments, plus heureux, ont également jalonné l'année : la naissance et l'envol d'un gypaéton, symbole du retour de ce grand rapace dans le massif ; l'organisation d'une sortie pour faire découvrir la reine des Alpes à un public non voyant ; la tenue des premières journées nationales du réseau GeoNature ; et bien d'autres réalisations concrètes au service de la biodiversité et des acteurs du territoire.

C'est cette vitalité, cette action constante en appui au territoire, dont ce rapport se veut le reflet. C'est aussi ce qu'ont souhaité consacrer, en fin d'année, les élus du territoire en reconduisant la Charte du Parc. La réaffirmation de ce contrat de confiance entre le Parc et ses habitants, entre le Parc et les communes, témoigne de l'attachement profond du territoire à « son » Parc national : un signe fort de confiance et un encouragement pour l'ensemble des agents.

Arnaud Murgia
Président du conseil d'administration

Ludovic Schultz
Directeur du Parc national des Écrins

4 Temps forts et moments choisis

6 Connaître et préserver les patrimoines et suivre les changements globaux

11 Accompagner et valoriser des activités locales respectueuses des patrimoines

15 Faire connaître les patrimoines et accueillir

19 Animer et évaluer la charte

20 Collaborer entre espaces protégés

21 Une gouvernance partagée

25 La vie de l'établissement

26 Le collectif des Parcs nationaux de France



TEMPS FORTS ET MOMENTS CHOISIS 2024

Janvier

Deux nouvelles espèces découvertes au lac du Pavé

Preuve que la vie est présente même là où on ne la voit pas, deux espèces nouvelles pour la science ont été découvertes dans le lac pro-glaciaire : deux espèces de diatomées, des algues microscopiques, nommées *Achnanthidium pavense* et *Achnanthidium ecrinense*. Un privilège rare pour les Écrins !



Février

Le castor de retour dans le Champsaur

Indices de consommation sur les arbres et captures sur piège photo sont venus confirmer la bonne nouvelle : après plus d'un siècle d'absence, le castor est de retour sur le Drac amont, entre Saint-Laurent-du-Cros, Saint-Julien-en-Champsaur et Saint-Bonnet-en-Champsaur.



16 et 17 avril

Visite d'une délégation indienne à Vallouise

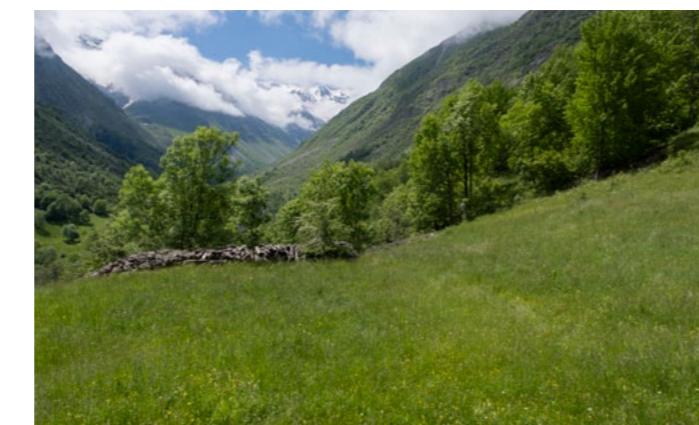
11 délégués indiens représentant l'état du Rajasthan, l'état d'Assam et le ministère de l'environnement, ont fait étape à Vallouise pour échanger sur le fonctionnement des espaces naturels protégés dans les deux pays et étudier de possibles partenariats.



11 et 12 juin

Concours des prairies fleuries dans le Valgaudemar

Un choix cornélien pour le jury, tant la qualité des parcelles présentées était élevée. C'est finalement celle d'Alain Barban aux Portes (La Chapelle-en-Valgaudemar) qui a été désignée lauréate. Cette prairie et cet éleveur représenteront les Écrins au concours général des pratiques agroécologiques en 2025.



Juin et septembre

Intempéries exceptionnelles dans le massif

Les événements météo extrêmes ont encore malmené routes, passerelles, sentiers et, pour la première fois, village, avec la destruction de La Bérarde par une lave torrentielle les 20 et 21 juin.



27 septembre

Le GR54 fête ses 60 ans

En 1964, une poignée de passionnés de montagne créaient le GR du Tour de l'Oisans et des Écrins. 60 ans plus tard, les acteurs participant à son entretien et sa gestion, ainsi que plusieurs hébergeurs sur le GR et quelques randonneurs, se sont donnés rendez-vous à Besse-en-Oisans pour fêter cet anniversaire.



9, 10 et 11 octobre

15^e rencontres des Lacs sentinelles dans le Champsaur

Une cinquantaine de participants étaient présents à Saint-Jean-Saint-Nicolas pour trois jours de discussions sur les lacs d'altitude. Parmi les sujets phares : la fréquentation, les nouveaux usages des lacs d'altitude, et la restauration de la biodiversité de ces milieux fragiles.



29 novembre

Une journée Destination au Monêtier-les-Bains

Au menu de cette journée d'échanges et de travail regroupant plus de 80 acteurs du tourisme et de la montagne : le tourisme face au changement climatique dans le massif, la mobilité touristique, la gestion du bivouac et l'information sur l'état des sentiers et des accès au parc.





CONNAÎTRE ET PRÉSERVER

LES PATRIMOINES ET SUIVRE LES CHANGEMENTS GLOBAUX

Les lacs d'altitude et le projet « PLOUF »

2
lacs tests dans les Alpes, dont le Lauvitel

Avec les canicules successives, les pratiques de baignade, de bivouac et d'activités nautiques ont augmenté au bord des lacs d'altitude, véritables îlots de fraîcheur en montagne. Le projet PLOUF, rassemblant plusieurs partenaires et soutenu par la zone atelier Alpes (ZAA) et le laboratoire d'excellence Innovations et transitions territoriales en montagne (Labex ITTEM), a été monté pour mieux cerner ce nouvel enjeu. Trois stages, coordonnés par un groupe de travail pluridisciplinaire, ont permis de construire une base de données des usages et pressions sur les lacs d'altitude alpins, et de tester sur deux lacs des protocoles pour évaluer l'impact des activités récréatives sur les lacs et comprendre les pratiques et les représentations des lacs d'altitude par les randonneurs.



Le projet continue en 2025. Cette approche intégrée des usages et des pressions permettra de transmettre des préconisations aux acteurs et de suggérer des outils de gestion ciblant les sources de perturbations avérées et les lacs affectés.



Zones humides : le grand inventaire

174
zones humides inventoriées par les équipes du Parc en 2024

Mares, bordures de lacs et de ruisseaux, tourbières, prairies humides, sources et suintements... : une grande diversité de zones humides constitue les alpages du massif des Écrins. Ces milieux fragiles, précieux pour la biodiversité et la régulation de la ressource en eau, sont également le support d'activités humaines.

Pour mieux les connaître et les préserver, les équipes du Parc national des Écrins mènent depuis 2024 un inventaire des zones humides sur les alpages du cœur de parc, en lien avec les éleveurs et bergers. Cet état des lieux détaillé (localisation, état et pressions) nécessitera trois étés et quelques renforts supplémentaires en plus des gardes et des chargés de mission. Des actions de préservation pourront être mises en place en fonction des besoins à l'issue de l'inventaire.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet ALCOTRA ACLIMO cofinancé par l'Union européenne.



Glacier Blanc, le bilan de masse annuel plombé par le sable

Une perte de glace estimée à
0,39 m d'eau

Malgré l'enneigement exceptionnel de l'hiver 2023-2024, le deuxième le plus enneigé en 25 ans de mesures après 2001, le bilan de masse annuel a été négatif en 2024.

En effet, l'hiver a été marqué par des chutes de neige abondantes dès l'automne et tardives au printemps. Ceci a conduit à une accumulation équivalant à 2,39 m d'eau environ, contre 2,57 m en 2001. Ce stock de neige exceptionnel n'aura pas suffi à stopper la perte de masse du glacier, systématique depuis 10 ans.

Le sable saharien déposé lors de plusieurs épisodes de sirocco, a accru l'absorption du rayonnement solaire. À la faveur du tassement et de la fonte, les couches de sable se sont concentrées en surface du manteau neigeux. L'albédo, soit le pouvoir réfléchissant du rayonnement solaire d'un matériau, joue un rôle clé dans la préservation d'un glacier. Le sable absorbant beaucoup d'énergie solaire, cela a accéléré la fonte...

En absence de ces couches de sable, le glacier aurait certainement conservé une couverture neigeuse jusqu'en début d'automne, ce qui lui aurait permis de bénéficier d'un bilan proche de l'équilibre voire excédentaire.



Le centre de documentation et la bibliothèque Nature & patrimoines

Malgré un budget en nette baisse en raison des difficultés financières croissantes de l'établissement, le centre de documentation poursuit ses missions avec pugnacité :

- Mémoire du Parc, il collecte, classifie, met à disposition rapports, bilans, thèses, articles scientifiques dont il délivre une bibliographie destinée au conseil scientifique du Parc en début d'année.
- Acteur de la sensibilisation du public à l'écologie et l'environnement, il développe un fond grand public à la bibliothèque-accueil du Parc à Charance.



Zoom sur la bibliothèque environnementale Nature & patrimoines

4 203
visiteurs de la bibliothèque en 2024

Petite bibliothèque thématique, issue du centre de documentation du Parc depuis 2018, elle a su, au fil du temps, rencontrer son public.

Plus de 4 000 personnes fréquentent cet espace chaque année. C'est une bibliothèque qui se mérite, 10 minutes de marche pour y accéder ! Elle est ouverte toute l'année, accessible à tous et gratuite. Elle ne cesse de développer son coin lecture jeunesse qui essaime également dans les maisons de Parc du territoire.

Premières rencontres GeoNature

80 participants

155 structures utilisant
GeoNature en France

En 2024, le Parc national des Écrins a continué à animer et coordonner les outils open source Geotrek et GeoNature, et les communautés qui les enrichissent en mutualisant leurs ressources.

Ainsi, les 26 et 27 juin 2024, le Parc national des Écrins et PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD) ont organisé les premières rencontres nationales GeoNature à Aix-en-Provence qui ont réuni 80 personnes de structures diverses.

L'objectif de ces rencontres était de consolider la gouvernance du projet et de renforcer les mutualisations et la vision commune. Elles ont permis d'échanger sur les nouveautés, partager des expériences, participer aux évolutions, rencontrer la communauté, les développeurs, les utilisateurs, les partenaires et participer à des ateliers sur des sujets variés (gouvernance, usages et besoins, architecture technique, performances, flux de données, etc).



Présence de bouquetins dans de nouveaux secteurs : mais d'où viennent-ils ?

4

nouveaux foyers de population dans les Écrins

Depuis sa réintroduction progressive dans le massif des Écrins – de la fin des années 1950 (dans les Cercles) jusqu'en 1995 (dernière opération réintroduction dans le Champsaur) –, le bouquetin des Alpes a peu à peu recolonisé des habitats favorables à son installation. Jusqu'à récemment, on distinguait trois populations « historiques » : celle des Cercles, celle de l'Oisans-Valbonnais et celle du Champsaur-Valgaudemar (nommée Vieux Chaillol-Sirac), ces deux dernières étant relativement proches génétiquement. Mais ces dernières années, quatre nouveaux foyers de présence ont été repérés, à Villar-d'Arène, Saint-Christophe-en-Oisans, Réallon et Champcella.

Pour en savoir plus, une étude génétique a été menée en collaboration avec des chercheurs de l'Université de Zurich, afin d'identifier l'origine de ces nouveaux noyaux de population. Les résultats sont clairs : tous semblent provenir de la population Vieux Chaillol-Sirac.



Ce constat est particulièrement intéressant dans le cas du noyau de Villar-d'Arène, situé dans le secteur du refuge du Pavé. Bien que plus proche des Cercles géographiquement, ce groupe est pourtant constitué d'individus provenant de l'Ouest du massif. Cela suggère l'existence d'un obstacle naturel ou anthropique – probablement la combinaison de l'axe routier et la vallée de la Romanche – qui freine la dispersion des individus depuis les Cercles vers le cœur du massif.

Médiation et police

66

infractions relevées en 2024 sur l'ensemble du parc national

66, c'est le nombre total d'infractions relevées en 2024 par les personnels commissionnés et assermentés sur

l'ensemble du parc.

Si l'information, la médiation et le porter à connaissance reste une priorité pour l'ensemble des agents de notre établissement public, il arrive que ces outils pédagogiques trouvent leurs limites, particulièrement dans les sites les plus fréquentés. La police de l'environnement prend alors le relais pour, bien entendu, préserver les milieux fragiles et minimiser le dérangement de la faune, mais aussi participer à la régulation des différentes activités qui se pratiquent sur notre territoire. Régulation indispensable pour que la cohabitation entre les différents usagers puisse se faire dans la plus grande sérénité.



66 infractions relevées, cela reste en deçà de la moyenne habituelle. Cette baisse conjoncturelle découle de la fermeture de plusieurs sites et vallons du parc national des Écrins subséquemment aux dégâts causés par une succession d'intempéries remarquables.



Des fouilles archéologiques dans la réserve intégrale du Lauvitel

Plus de
560
restes osseux retrouvés

Au cœur de la réserve intégrale du Lauvitel, sur une terrasse surplombant la rive droite du torrent de la Pisso à 1571 m d'altitude, totalement dissimulés sous la végétation, un abri sous roche contre lequel a été bâtie une cabane agro-pastorale partiellement en ruine, ont fait l'objet d'une étude interdisciplinaire par l'équipe d'archéologie alpine du Centre Camille Jullian, en collaboration avec le

Parc national des Écrins, le ministère de la culture, l'IMBE et le LA3M (dir. F. Mocci et V. Dumas-CNRS et S. Tzortzis-SRA PACA).

Les résultats acquis sur ces deux sites révèlent une occupation humaine diachronique entre la Préhistoire et le milieu du 20^e siècle. Ainsi, ont été retrouvées des traces de l'activité humaine depuis les chasseurs cueilleurs de la Préhistoire avec des silex et des céramiques en passant par des objets médiévaux comme une boucle en bronze utilisé par les bergers jusqu'à une canette de bière datant des années 1930.

Il a été retrouvé aussi plus de 560 restes osseux ou dentaires qui apportent de nouveaux éléments de discussion sur l'alimentation, les pratiques anthropiques, la nature et la période de fréquentation du site ainsi que sur l'histoire pastorale du vallon entre la période médiévale et le 20^e siècle. La présence de sols et foyers attestées dès le 11^e siècle alimente l'histoire du peuplement médiéval dans l'Oisans. Ces vestiges corroborent également les datations apportées par les fosses pédanthracologiques de Bernard Talon réalisées dans la réserve intégrale.



ACCOMPAGNER ET VALORISER

DES ACTIVITÉS LOCALES RESPECTUEUSES DES PATRIMOINES

Mieux comprendre les prairies permanentes et leurs usages

2
territoires étudiés dans les Écrins :
l'Embrunais et le Lautaret (avec l'aide du laboratoire d'écologie alpine)

interrogations avec nos partenaires du monde de la recherche et de l'agriculture : quel est le rôle et la place des prairies permanentes dans les élevages et les territoires ? Quel est le rôle de la diversité floristique pour la résilience des prairies de fauche face à la variabilité climatique ? La diversité floristique confère-t-elle des propriétés de souplesse d'exploitation et de résistance agro-écologique aux prairies ?

L'INRAE de Grenoble (LESSEM) est porteur de ce projet et le Parc national des Écrins est partenaire principal avec le CERAQ en AURA. Neuf territoires alpins dans des Parcs nationaux ou régionaux sont impliqués dans ce projet.



Le partenariat entre le Parc national et le Gabion se poursuit

2
cabanes en pierre sèche restaurées

Au printemps 2024, l'association spécialisée dans les savoir-faire traditionnels est intervenue pour restaurer deux cabanes en pierre sèche au cœur des vignes de Puy-Sanières. Les coteaux adrets bien exposés de la Durance ont historiquement vu une activité viticole se développer depuis le Moyen-Âge. Cette activité a donné des paysages de vignes singuliers pour la diversité paysagère de ce secteur. On y trouve souvent des petites constructions utilisées pour leur exploitation, qui constituent un patrimoine à conserver et à mettre en valeur.

Pour rendre possible ce projet, un partenariat a été conclu entre la commune, propriétaire foncier, le Parc national, partenaire technique, et le Gabion. Du 25 au 28 mars, une douzaine de stagiaires sont intervenus sur le projet. Ces cabanes étant situées à proximité d'un itinéraire de randonnée, l'intérêt de leur restauration est ainsi au croisement des enjeux agricoles, touristiques et patrimoniaux.



CONNAÎTRE ET PRÉSERVER - CHIFFRES CLÉS

6 espèces suivies bénéficiant d'un plan national d'action

25 000 données transmises au Système d'information sur la nature et les paysages

66 partenariats d'études et de recherche appliquée

1 158 jours dédiés à la police de l'environnement

2 projets de restauration et de gestion du patrimoine naturel

1 projet de restauration et de gestion du patrimoine culturel et paysager

Le plan d'actions Élevage et prédation

169
constats de dommage réalisés sur l'ensemble du parc

Pour la quatrième année consécutive, la diminution du nombre de constats se confirme : 169 dont 32 en cœur de parc, pour 374 victimes indemnisées (dont 70 dans la zone cœur). Les chiens de protection de troupeaux, maintenant bien présents, associés à la présence des bergers en alpage, semblent être un moyen de protection particulièrement efficace.

Le Parc a renouvelé ses actions pour favoriser la cohabitation entre les activités humaines et les 14 meutes de loups suivies sur le territoire : brigade de bergers d'appui, abris héliportables pour les bergers et médiation en alpage. Ces dispositifs sont financés intégralement par l'Etat dans le cadre du plan national d'actions « Loup et activités d'élevage ».

Un médiateur supplémentaire a été recruté cette année, permettant de sensibiliser les visiteurs dans chaque secteur du parc.

Un effort particulier a été porté sur les bons comportements à adopter en présence de chiens de protection. Le film « Rasco et nous » a ainsi fait l'objet de projections-débats dans toutes les vallées du parc, soit une douzaine de soirées durant l'été.



Médiation pastorale à la cabane de Jas Lacroix

Un projet de cabane pastorale aux Six Cabanes

Début des travaux estimé en
2026

Le Parc national a été sollicité par les éleveurs de l'alpage et la commune de Saint-Maurice-en-Valgaudemar pour réfléchir à la construction d'une nouvelle cabane en marge du projet de restauration des Six Cabanes porté par la commune avec le soutien du Parc.

Le stage de Simon Maucoronel a permis, en travaillant avec les parties prenantes, de proposer un projet permettant de répondre aux besoins du berger et de la préservation du patrimoine de ce site. L'option retenue à l'issue de ce travail a été l'utilisation d'une structure existante comme soubassement d'une nouvelle cabane, ce soubassement servant de stockage.



La Destination Parc national des Écrins fructifie

99 000 €

d'actions financées sur l'année 2024

1

nouveau site internet

Le premier volet de la Destination, projet mené par le parc, 9 offices de tourisme et l'ADDET, touche à sa fin même si quelques actions se termineront début 2025. Il a été cofinancé à hauteur de 198 000 € par la Région Sud et l'État sur un peu plus de 2 ans.

Parmi les nombreuses actions de 2024, on retiendra le lancement du site internet de la Destination en juin 2024, la campagne inédite de sensibilisation aux bonnes pratiques en montagne sur les réseaux sociaux, et le diagnostic de la mobilité à l'échelle du territoire du parc réalisé par un groupe d'étudiants

de l'Université Savoie-Mont Blanc (et qui sera complété début 2025 par un plan d'action à 5 ans). Enfin, l'événement fédérateur de fin d'année à destination des institutionnels et professionnels du tourisme, a permis d'échanger sur l'adaptation au changement climatique, l'information sur l'état des sentiers, le bivouac ou encore la mobilité touristique.

Les partenaires et financeurs du projet envisagent la continuité du projet dès 2025.



Les visuels de la campagne de sensibilisation

Les autorisations en cœur de parc

571

autorisations délivrées

En 2024, le Parc national des Écrins a délivré 571 autorisations, très majoritairement pour des survols d'hélicoptères pour ravitailler refuges et bergers. Elles concernent également :

- Activités scientifiques : 40 autorisations ont été délivrées pour des études qui contribuent à la connaissance de la biodiversité du parc.
- Prises de vues : 76 autorisations ont été accordées pour des productions audiovisuelles et des reportages valorisant le territoire et les activités qui s'y déroulent.
- Manifestations sportives : 8 autorisations dont 5 pour des courses chronométrées (plafond fixé par la charte) avec une bonne prise en compte par les organisateurs de la préservation des milieux traversés.
- Travaux : 35 autorisations ont été données pour des interventions sur des bâtiments (refuges, cabanes, habitations), des infrastructures ou des opérations d'entretien, avec une évaluation rigoureuse des enjeux environnementaux et paysagers.

Quatre procédures administratives ont été engagées pour des travaux réalisés sans autorisation, ce qui souligne la vigilance du Parc pour faire respecter la réglementation.



Esprit parc national : le guide pratique fait peau neuve

118

contrats
(35 contrats agricoles et 83 contrats touristiques)

Après huit ans d'édition et l'augmentation constante du nombre de bénéficiaires, un

besoin de réorganisation du guide se faisait sentir. La refonte du guide a été basée sur deux grands principes, une organisation avec une entrée territoriale et une réorganisation des espaces dédiés à chaque produit/service.

Le guide pratique est un outil plébiscité par les bénéficiaires de la marque, qui le diffusent auprès de leur clientèle en boutique et sur les marchés.



Des formations en lien avec les mesures agro-environnementales et climatiques



Des vidéos Esprit parc national

2

vidéos techniques réalisées

Depuis le lancement de la marque, le Parc des Écrins accompagne les producteurs agricoles bénéficiaires sur des thématiques agroécologiques en lien avec les exigences des cahiers des charges de la marque. Cet accompagnement s'est traduit par des formations collectives et du conseil individuel sur les exploitations.

Pour valoriser ces échanges, deux vidéos techniques ont été réalisées et diffusées en 2024 sur la qualité agroécologique des prairies naturelles. L'objectif était d'aborder quelques clefs pour comprendre le fonctionnement des sols des prairies naturelles, pour qu'elles continuent à garder tout leur intérêt dans les exploitations, d'un point de vue agronomique et écologique.

Au-delà des bénéficiaires de la marque, ces vidéos ont été diffusées à l'ensemble des partenaires du Parc et des acteurs socio-professionnels du territoire. Une version courte et une version longue sont disponibles sur Youtube.

Avec les nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC 2023-2028), les agriculteurs bénéficiaires sont obligés de suivre des formations.

Ainsi, 16 formations d'une journée ou d'une demi-journée ont été organisées sur le territoire haut-alpin du parc pour 140 éleveurs. Elles ont concerné les prairies permanentes de fauche, les alpages, les haies, les zones humides, les canaux d'irrigation et les parcours d'intersaison.

À noter que des formations ont également été proposées aux agriculteurs isérois par le Conseil départemental.

13

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

12

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

FAIRE CONNAÎTRE LES PATRIMOINES ET ACCUEILLIR

Inauguration du nouveau refuge du Pavé

7^e
refuge des Écrins
marqué Esprit
parc national

Après deux ans de travaux et un premier été d'ouverture au public, le nouveau refuge du Pavé (Villar-d'Arène) a été officiellement inauguré le 27 août 2024.

De nombreuses personnalités du monde de la montagne avaient entrepris la (longue) ascension pour assister à cet événement. L'inauguration a également été l'occasion de rappeler l'histoire mouvementée du refuge et le caractère exceptionnel de son environnement.

Ce projet envisagé de longue date s'est concrétisé sous la houlette de la FFCAM, maître d'ouvrage, appuyée techniquement par le Parc national des Écrins, le refuge étant situé en cœur de parc, et soutenue financièrement par l'État, la Région Sud et le Département des Hautes-Alpes.

L'inauguration du refuge a également été l'occasion d'officialiser l'engagement de la FFCAM en matière de respect de l'environnement et de développement durable. Le refuge du Pavé est ainsi devenu le 7^e refuge des Écrins à bénéficier de la marque Esprit parc national.



Un atelier montagne à Réallon

8
pistes pour l'avenir
du village
et de la station

Réallon a accueilli à automne 2024 les étudiants de l'École nationale supérieure de paysage pour un nouvel atelier montagne.

Sous les crayons des étudiants se sont esquissées des propositions pour le futur de la commune, qui n'ont pas manqué de faire réagir le public lors de la présentation des travaux. Les élus ont jugé ces travaux intéressants, d'autant plus que des éléments déjà proposés lors d'une ancienne étude sur le développement de la commune ont été retrouvés dans les propositions des étudiants et remises d'actualité : création de liaisons piétonnes et de sentiers entre les hameaux et dans la station, mise en valeur des hameaux et des sites patrimoniaux...

Organisés tous les deux ans dans le parc national, ces ateliers sont l'occasion de rappeler l'utilité du paysage comme outil de réflexion autour d'un projet de développement ou d'aménagement. Les travaux produits restent ensuite en exposition dans la commune ou servent de base à des expositions dans les maisons du Parc.



ACCOMPAGNER ET VALORISER - CHIFFRES CLÉS

119 bénéficiaires de la marque Esprit parc national

1 partenariat avec des acteurs du sport de nature et du tourisme



Aire terrestre éducative d'Ancelle : ça continue !

29
projets pédagogiques
menés avec
les écoles du territoire

Parmi les nombreux projets pédagogiques menés auprès des scolaires du territoire par les agents de terrain dans les communes du parc, l'aire terrestre éducative de l'école d'Ancelle qui existe depuis 2022 a mené les enfants à participer à la pose de nichoirs à chauve-souris. L'opération était encadrée par Olivier Ariey-Jouglar et Sylvie Zucco, accompagnateurs en montagne spécialisés en grimpe d'arbre, en toute sécurité. L'objectif est de parfaire la connaissance sur la biodiversité du site choisi par les enfants, notamment en ce qui concerne les chiroptères. Les nichoirs seront contrôlés annuellement par les classes successives à l'aide d'endoscopes et de détecteurs d'ultrasons avec le Parc national des Écrins.

Une douzaine de gîtes artificiels ont ainsi pu être accrochés dans les arbres par les élèves de CM1-CM2 le matin et de CE1-CE2 l'après midi à proximité du moulin de Bresson.



Les expositions dans les lieux d'accueil du Parc



22

présentations d'expositions,
dont 8 expositions du Parc
prêtées ou louées à l'extérieur

Plusieurs photographes et artistes locaux ont été exposés dans des lieux d'accueil du

Parc : Marie-Céline Satre (Embrunais) et Philippe Bois (Les Gourniers), photographie de nature ; Hervé Champollion (Valbonnais), peinture. Des partenaires ont également été « invitées » à exposer : sur le patrimoine des refuges à Vallouise (association des Amis de l'arbre à l'ouvrage), sur la pollution lumineuse à la maison du Parc de l'Embrunais (Parc national du Mercantour), et sur l'histoire du téléski du col des Vachers à la maison du Parc du Valgaudemar (association Brins d'histoires des Vallées de Saint-Firmin). Des expositions itinérantes du Parc ont été présentées dans les autres lieux d'accueil.

Pendant ce temps, deux projets étaient en préparation, l'exposition permanente de la nouvelle maison de l'Oisans et du parc national des Écrins, et une expo itinérante (oiseaux). L'exposition du centre d'accueil du pré de Madame Carle a été entièrement renouvelée, avec des contenus pédagogiques actualisés sur les glaciers.

De nombreux dégâts sur les sentiers

465 000 €

de dépenses pour l'entretien et la remise en état du réseau de sentiers

de nombreux dégâts sur le réseau de sentiers. Les crues torrentielles des 20 et 21 juin ont marqué durablement le massif des Écrins, tant par leur caractère hors norme que par l'ampleur des dégâts qu'elles ont générés. Si elles ont touché la plupart des vallées, c'est le Vénéon, et plus particulièrement le hameau de La Bérarde, qui a payé le plus lourd tribut, avec des destructions majeures. En cause, plusieurs événements qui se sont combinés (fortes pluies, fonte accélérée du manteau neigeux et vidange du lac supraglaciale de Bonnepierre), faisant déferler d'énormes quantités de matériaux en aval.

Jeudi 26 septembre, la tempête Aitor a balayé la France et touché le massif des Écrins, causant des laves torrentielles qui ont emporté des passerelles et des portions de sentiers.

Devant l'ampleur des dégâts pour la deuxième année consécutive, une réflexion a été initiée sur la hiérarchisation de l'entretien des sentiers du parc.

Une fréquentation contrastée en 2024



- 13 %

de fréquentation sur les sentiers du parc entre 2023 et 2024

Le suivi de la fréquentation a été consolidé ces dernières années afin de mieux documenter l'évolution des publics et améliorer les mesures de gestion du Parc (médiation, adaptation de la réglementation, études d'interaction activités outdoor-biodiversité...). Le réseau de référence des 27 éco-compteurs a permis de constater une baisse de 13 % de la fréquentation piétonne sur les sentiers entre 2023 et 2024. Les refuges ont également connu une baisse de 8 % depuis 2023 (48 000 nuitées - source FFCAM). Les 12 maisons et points d'information du Parc ont connu une hausse de 7 %. Les nuitées touristiques cumulées passées sur le territoire de l'aire d'adhésion ont progressé de 3,9 % pour atteindre 4,06 millions (Flux Vision - ADDET 05).

La mauvaise météo et les coupures d'itinéraires au début de l'été ont contribué à faire baisser le nombre de visiteurs sur le terrain contrairement au nombre de nuitées qui a progressé dans les villages et stations.

Le soutien financier de la stratégie nationale biodiversité (SNB)

500 619 €

de subvention SNB pour les sentiers pour la période 2024-2030

Le schéma directeur des sentiers de randonnée du Parc national recense 691 km, dont 588 km entretenus par le Parc national en délégation de maîtrise d'ouvrage des collectivités. La totalité est signalisée et balisée par le Parc selon la charte de signalétique des Parcs nationaux de France. Le Parc assure également la gestion de 120 passerelles. Ces ouvrages, souvent soumis aux crues, demandent beaucoup d'interventions d'entretien et de réfection. Les travaux sur sentiers sont assurés pour partie en régie (24 saisonniers en 2024). Un renfort en prestation par des entreprises ou associations de réinsertion est nécessaire sur certains linéaires et gros chantiers. L'année 2024 a été caractérisée par un plan d'urgence nécessaire à la réfection des 34 km de sentiers détruits ou abîmés et des 53 passerelles emportées par les crues de 2023. Le total des dépenses, y compris la masse salariale relative aux ouvriers saisonniers, s'élève à 465 527 €TTC. Les dépenses hors masse salariale (298 652 €) ont été financées par le CD05 à 22 %, le CD38 à 31 % et la stratégie nationale biodiversité à 68 %.

Un podcast réalisé avec des personnes en situation de handicap visuel

7

actions handicap réalisées en 2024

Regards 05, un podcast a été réalisé par le Parc national. Son but : faire percevoir la montagne et les plantes autrement qu'avec la vue et ce, à travers une espèce protégée emblématique : la reine des Alpes.

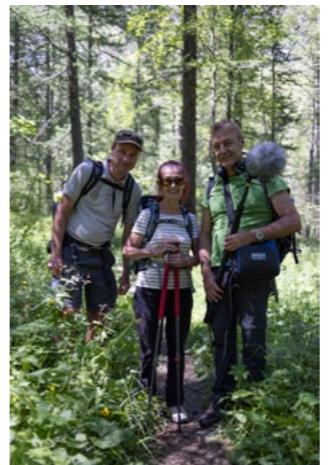
Ce podcast de 33 minutes a été diffusé le 10 décembre 2024 à l'occasion d'une soirée spéciale à la cinémathèque d'images de montagne de Gap en présence d'agents du Parc et du réalisateur, Laurent Cistac. Environ 50 personnes étaient présentes.

Le podcast *À la découverte de la Reine des Alpes* est le premier épisode d'une série créée par le Parc national des Écrins, *Les explorations sensorielles et poétiques - récits d'observateurs passionnés au cœur des Alpes*. Il est disponible sur le site du PNE.

Comme pour tous ses projets en lien avec le handicap et la découverte de la nature pour tous, le Parc national a bénéficié du soutien financier de la GMF.



Dans le cadre d'une sortie handinature avec des membres malvoyants de l'association Alpes



Les Écrins en lumière : une photothèque unifiée et ouverte à tous

Plus de 110 000

photographies indexées

La photothèque du Parc national des Écrins met en valeur la beauté saisissante des paysages et la richesse des patrimoines naturels et culturels du massif, à travers le regard passionné des photographes du Parc.

En 2024, l'outil a connu une évolution majeure : les deux photothèques préexistantes ont été fusionnées pour donner naissance à une plateforme unique de consultation, accessible à la fois en interne et en externe. Ce nouveau site regroupe l'ensemble des contenus en haute et basse définition, facilitant leur recherche et leur diffusion.

À l'occasion de cette fusion, le Parc a également pris son autonomie en matière de stockage : les contenus sont désormais hébergés directement sur des serveurs gérés par le pôle SI. Ce changement permet une gestion plus souple et une réduction significative des coûts.

Le site de consultation a été modernisé : l'interface et le thésaurus ont évolué, et la création de comptes utilisateurs est désormais libre. Des vidéos de présentation accompagnent cette nouvelle version pour faciliter la prise en main de l'outil par les partenaires et les utilisateurs externes.

Aujourd'hui, la photothèque rassemble plus de 110 000 photographies indexées et compte près de 1 000 utilisateurs. En 2024, 44 000 documents sont téléchargés depuis la photothèque et 6 000 images sont ajoutées par les membres du groupe opérationnel images.



Le groupe opérationnel images



ANIMER ET ÉVALUER LA CHARTE



Maisons du Parc et fréquentation

125 249

personnes comptabilisées dans les lieux d'accueil du Parc

La fréquentation des lieux d'accueil du Parc a connu des fluctuations diverses par rapport à 2023 selon les endroits : hausse importante au centre d'accueil saisonnier du Lautaret (+23 %) et à la maison du Parc de Briançon (+20 %), plus modérée à Charance (bibliothèque Nature et patrimoine, Charance-Gap). A l'inverse, le nombre de visiteurs a fortement baissé au centre d'accueil du Casset (-28 %), dû probablement aux périodes d'ouverture un peu réduites par rapport à l'année précédente. On remarque aussi une baisse de 20 % pour les maisons du Parc du Valbonnais et de l'Oisans (chiffres les plus bas depuis 1988). Baisse aussi pour la maison du Parc de l'Embrunais, la maison de la vallée du Champsaur et le centre d'information touristique de Prapic (Orcières).

La fréquentation a été stable par rapport à 2023 pour les maisons du Parc de la Vallouise et du Valgaudemar et les centres d'accueil du pré de Madame Carle et des Gourniers.

De très nombreuses animations ont eu lieu, principalement en été, et dans 7 sur 11 des lieux d'accueil gérés par le Parc national des Écrins.



Une très bonne année pour les boutiques du Parc

143 558 € TTC

de chiffre d'affaires

régies du Parc. Nos boutiques ont réalisé une très bonne année de vente 2024. Le chiffre d'affaire est en augmentation depuis plusieurs années, avec dernièrement + 9 % entre 2023 et 2024. Malgré le retard engendré par le décalage budgétaire de début d'année (régime des services votés), des solutions ont été mises en place pour un approvisionnement des stocks fluide, permettant d'avoir les produits en boutique dès le début de saison. On retiendra une recette globale de 143 558 € TTC (pour un investissement à hauteur de 100 300 € HT). Les meilleures ventes se réalisent encore cette année avec le calendrier des photos prises par les agents du Parc.

Les produits proposés sont centrés sur la découverte du territoire (cartes, topo-guide...), des patrimoines et la sensibilisation à l'environnement montagnard. Ils sont tous réalisés avec une démarche éthique ciblant leur provenance et l'éco-conception.



FAIRE CONNAÎTRE LES PATRIMOINES ET ACCUEILLIR - CHIFFRES CLÉS

2 168 élèves sensibilisés dans le cadre d'un projet pédagogique

116 279 visiteurs dans les maisons du Parc et autres lieux d'accueil

16 042 personnes sensibilisées lors d'animations réalisées par le Parc

588 km de sentiers et **120** ouvrages entretenus

6 projets visant à permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

1 212 000 visiteurs et abonnés du site web du Parc, des portails associés et des réseaux sociaux

Onze points de vente et une boutique en ligne constituent les

Évaluation finale : la charte est renouvelée pour 15 ans

90 %

des mesures et objectifs de la charte ont donné lieu à de bons résultats

Fin 2024, après 12 ans de mise en œuvre dans les 49 communes adhérentes, l'évaluation finale a permis au conseil d'administration de voter le renouvellement

de la charte du parc pour une nouvelle période de 15 ans. L'évaluation, pilotée par le comité de suivi et d'évaluation de la charte et menée par l'établissement public, a associé les instances et les partenaires, et multiplié les modes de concertation.

Le suivi continu effectué par les agents a documenté l'action. Les bilans (2016, 2019, 2024) ont jalonné la mise en œuvre. L'évaluation à mi-parcours (2019) a validé la cohérence d'ensemble et formulé des recommandations. La mesure d'effets ciblés en faisait partie. Trois domaines ont été choisis pour leur forte évolution de contexte : la ressource en eau, le pastoralisme et les activités de pleine nature. Autant d'ateliers d'étudiants tutorés s'en sont saisis et ont mobilisé les acteurs. En 2024, le cabinet ACTeon a évalué la charte. Analyse, entretiens, enquête et ateliers de concertation sont compilés dans un rapport final. La restitution de l'ensemble a eu lieu le 15 octobre à Savines-le-Lac (cf. page 22). Le conseil d'administration s'est appuyé sur ces conclusions pour décider de conserver la charte.



« S'appuyer sur la charte pour construire une stratégie d'adaptation au changement climatique »

71,5 %

des partenaires satisfaits de la production de connaissance sur les impacts du changement climatique

En 2024, l'évaluation finale recommande de prolonger la dynamique de la charte par une communication autour des valeurs communes et

l'animation renforcée du projet de charte (rôles de l'établissement, des intercommunalités, des citoyens,...). Le cap pour cette coconstruction est mis sur l'adaptation au changement climatique, avec un diagnostic de vulnérabilité du territoire comme départ de la réflexion à tout le territoire.

L'étude ADEME de 2023 sur les filières touristiques montrait la vulnérabilité du massif aux aléas climatiques. Les travaux scientifiques ont précisé les dynamiques des écosystèmes (retrait glaciaire par exemple) et le rôle de documentation des événements marquants pour engager les parties prenantes. La réflexion sur l'adaptation des activités de montagne s'est accrue (sentiers, refuges). La priorité donnée par le conseil d'administration est de coconstruire une stratégie d'ici à fin 2027, en commençant par les secteurs les plus vulnérables et en définissant les moyens financiers et humains dédiés.



ANIMER ET ÉVALUER LA CHARTE - CHIFFRE CLÉ

95,95 % de collectivités avec lesquelles le Parc a des conventions



COLLABORER ENTRE ESPACES PROTÉGÉS

Étude de la fréquentation et de ses impacts sur la biodiversité

7
partenaires français et italiens impliqués dans le projet

Débuté en novembre 2023, le projet Bio d i v T o u r A l p s s'intéresse à la connaissance de la fréquentation et de ses impacts sur la biodiversité. Le projet a été lancé à Turin en février lors d'une session inter-projet réunissant plus de 50 participants. Les équipes au complet, ce fut l'occasion de structurer l'organisation interne et de lancer les activités : la suite des Rencontres des refuges au cœur des transitions, les études d'interactions entre activités de pleine nature et biodiversité, la campagne de communication, les formations des socioprofessionnels, etc.



Responsable pour le compte du partenariat des actions sur la connaissance de la fréquentation, le Parc national des Écrins a organisé trois groupes de travail autour de ces questions et dans le but de faire du partage d'expérience. Par ailleurs, le Parc national a mené son étude d'interactions entre bouquetins des Alpes et randonneurs dans le vallon du Tourond, et continue à améliorer son suivi de la fréquentation.

Modélisation de la ressource en eau

10
organismes investis sur la modélisation de la ressource en eau dans les Alpes franco-italiennes

Les aires protégées de l'espace alpin transfrontalier sont confrontées au grand défi de la réduction de la disponibilité en eau face au changement climatique. Dans le cadre du projet ACLIMO, les partenaires franco-italiens développent une méthodologie partagée pour quantifier l'état actuel et l'évolution de la ressource en eau provenant de la cryosphère. L'institut des géosciences de l'environnement de Grenoble (IGE) et le centre d'études spatiales de la biosphère de Toulouse (CESBIO) sont en charge de traiter, respectivement, les composantes glaciaire et nivale.

Une interface web est créée pour visualiser l'évolution des volumes glaciaires du parc national de la Vanoise, du parco nazionale Gran Paradiso et du parc national des Écrins selon 3 scénarios climatiques jusqu'à 2050. L'étude du CESBIO, en cours, porte sur l'ensemble du territoire du partenariat et permettra de connaître depuis 2015 l'évolution du volume d'eau stocké dans la neige.



COLLABORER ENTRE ESPACES PROTÉGÉS - CHIFFRES CLÉS

10 instances auxquelles le Parc participe au niveau régional et national
3 réseaux ou projets européens/internationaux dans lesquels le Parc est impliqué



UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Le conseil d'administration

56
administrateurs

Sous la présidence d'Arnaud Murgia, le conseil d'administration et son bureau ont travaillé en tant qu'instance de gouvernance locale et partagée du Parc national. Dans cette instance a été discuté tout au long de l'année, le dossier d'évaluation finale de la charte du parc. Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2024, tout comme le

bureau. 35 délibérations ont été votées au cours de l'année.



Le 12 mars 2024 ont été adoptés :

- le contrat d'objectifs et de performance pour la période 2024-2028 qui permet d'affirmer le rôle du Parc national des Écrins en fixant le cadre de ses actions et en donnant les grandes orientations stratégiques
- le compte financier 2023.

Le 27 juin 2024 :

- Le CA a sollicité le bénéfice des crédits de la Stratégie nationale de biodiversité.
- Le budget rectificatif n°1 pour 2024 a été adopté.
- Le CA a acté le lancement du renouvellement de la stratégie scientifique de l'établissement.

Le 28 novembre 2024 ont été adoptées les délibérations relatives à l'évaluation finale de la charte et à sa reconduction, au budget rectificatif n°2 pour 2024 et au budget initial 2025. Compte tenu de l'augmentation des charges de fonctionnement du Parc et de la stagnation de ses ressources pérennes, les administrateurs ont adopté un budget en déséquilibre malgré des économies drastiques. Dans ce contexte contraint, ils ont voté une motion budgétaire commune à plusieurs Parcs nationaux qui demande à l'État de réévaluer les dotations budgétaires et de maintenir le nombre d'emplois afin que les Parcs nationaux puissent à la fois mettre en œuvre leur charte et assurer leur rôle de relais de la stratégie nationale de la biodiversité.

Ce conseil d'administration a également été l'occasion de faire le point sur les conséquences des intempéries de l'automne 2023 et de l'été 2024, avec le témoignage de Jean-Louis Arthaud, maire de Saint-Christophe-en-Oisans, sur la catastrophe de La Bérarde et les perspectives de travail sur l'avenir des lieux.

Le conseil scientifique

24

membres

Le conseil scientifique se caractérise par une composition pluridisciplinaire et indépendante. Les membres du conseil scientifique sont nommés pour la période 2021-2026.

Un nouveau président de l'instance a été élu suite à la démission de Fabien Arnaud du poste de Président en fin d'année 2024. Il s'agit d'Hubert Cochet élu le 13 décembre 2024. Il est professeur d'agriculture comparée et développement agricole à AgroParisTech.



Trois séances ont eu lieu en 2024 : le 28 mars, les 27 et 28 juin 2024 (séance de terrain dans le Champsaur-Valgaudemar), et le 13 décembre. En plus des séances du conseil scientifique, ses membres participent activement aux missions du Parc. On peut citer des collaborations marquées en matière de solutions fondées sur la nature, d'archéologie au sein de la réserve intégrale du Lauvitel, d'accompagnement de la question des vairons aux mares de Pétarel, etc.



Visite des canaux de La Motte

Séminaire charte à Savines-le-Lac : regards croisés sur 12 ans d'actions



335
acteurs mobilisés
pour l'évaluation finale
de la charte

Une trentaine d'élus, de socioprofessionnels et d'experts en espaces naturels ont assisté à la restitution finale de l'évaluation de la charte.

Laura Rouch, cheffe de projet du consultant ACTeon a présenté son travail de six mois. D'abord l'analyse documentaire préparée par l'établissement du Parc, plus les rapports des trois ateliers d'étudiants tutorés (avec 143 entretiens partenaires), ensuite 13 entretiens d'élus et deux enquêtes (92 répondants) et enfin trois ateliers territoriaux réunissant 56 participants.

Ce 15 octobre 2024, les invités ont réagi à l'analyse des quatre axes de la charte présentés par la consultante : connaissance partagée, cadre de vie de qualité, respect des ressources et des patrimoines, accueil et découverte du territoire.

Conclusions : un taux de réalisation des actions satisfaisant et de nombreuses pistes pour aller plus loin. Mieux animer, communiquer plus et s'appuyer sur la charte pour construire une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Dialogue social

Trois **comités sociaux d'administration** ont eu lieu en 2024. Certains sujets ont été abordés tout au long de l'exercice. En effet, le passage à la paye à façon avec l'applicatif RenoIRH, la mise en place de la protection sociale complémentaire et de la prévoyance au 1^{er} janvier 2025, ont rythmé le travail du secrétariat général et ont fait l'objet de points d'étape à chaque réunion du CSA. Le CSA du 8 février a été consacré à la programmation des formations des agents. Lors du CSA du 1^{er} juillet a été présenté le rapport social unique pour l'exercice 2023 et la modification de la note de gestion RIFSEEP de l'établissement. La séance du 10 décembre a vu la présentation de la note relative à la refonte des groupes opérationnels et réseaux de référents, un ajustement de l'organigramme et la mise en place du PV électronique.

1
visite de site

En 2024, tous les membres de la **formation spécialisée** ont suivi la formation initiale obligatoire de 3 jours prévue suite aux élections professionnelles de décembre 2022. La formation spécialisée sur la santé et la sécurité au travail s'est réunie deux fois en 2024 (19 mars et 8 octobre). Parmi les thèmes abordés : mise à jour du DUERP, mise en place du PAPRIPACT, enquête RPS, présentation des registres santé et sécurité au travail et accidents de travail.

Le 2 octobre 2024, une délégation composée de représentants de l'administration, des organisations syndicales, de la conseillère de prévention et de l'assistante sociale, s'est rendue à Vallouise. L'objectif de la visite était l'analyse d'une situation de travail, celle de l'hôtesse d'accueil de la maison du Parc de Vallouise, avec les thématiques du travail isolé et de la polyvalence très forte de ce poste.

Ressources humaines

Le plafond d'emploi du Parc national des Écrins est resté stable entre 2023 et 2024. Les équivalents temps plein travaillé ont été exécutés en 2024 comme suit :

Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT		
Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
92,55	4,64	97,19

Aucun départ à la retraite n'a eu lieu en 2024.

Bilan saisonniers / période estivale

La période estivale étant celle des sentiers, les recrutements d'ouvriers sentiers, de garde d'ouvriers, de gardes auxiliaires et d'agents d'accueil ont été réalisés pour l'exercice 2024 à hauteur de 106,6 mois de 8,89 mois sous plafond d'emploi. Ils ont été distribués comme suit :

- 84,2 mois « sentiers », 22 agents,
- 18,5 mois renforts gardes, 5 agents,
- 3,9 mois agents d'accueil, 3 agents.

Services civiques

Les engagés de service civique ont concerné 8 jeunes pour un total de 49 mois en 2024.

- Un service civique pour 11 mois sur 2024,
- 7 engagés sur des missions de maraudeurs pour un total de 38 mois.



Égalité femmes-hommes

Plusieurs actions ont été menées sur la mission « égalité Femmes-hommes ». La première concerne le volet formation. Conformément au plan d'action 2022-2024, après le personnel encadrant en 2023, ce sont les personnes identifiées comme « public prioritaire » (assistants et conseillers de prévention, personnel RH, membres du comité de suivi et secrétaire général adjoint) qui ont suivi une formation de « prévention des violences sexistes et sexuelles », soit 10 agents.

La deuxième action relève de l'information et de la sensibilisation des agents : la procédure de signalement des violences sexistes et sexuelles de l'établissement a été présentée à l'ensemble du personnel entre 2023 et 2024. Lors de ces présentations, les agents ont également participé au jeu « sexismes sans façon » ouvrant le débat sur la question du sexismes au travail.

Pour les journées du 8 mars et 25 novembre 2024, les divers évènements proposés dans les Hautes-Alpes et l'Isère ont été relayés au personnel.

Le budget en 2024

Pour l'exercice 2024, trois étapes budgétaires ont été soumises au vote du conseil d'administration : le budget initial (CA du 28 novembre 2023), le budget rectificatif n°1 (CA du 27 juin 2024) pour prendre en compte les notifications de moyens effectués par le ministère de tutelle, le budget rectificatif n°2 (CA du 28 novembre 2024) - ajustements.



La Stratégie nationale de biodiversité (SNB)

La SNB 2030 dessine le chemin pour atteindre la vision 2050 du Cadre mondial de la biodiversité adopté fin 2022 à Montréal lors de la COP15. Le Parc s'est vu attribuer la somme de 1 150 000 € pouvant être mise en œuvre jusqu'en 2030. Les opérations ciblées par la SNB 2024 sont les suivantes :

- Plan d'urgence sentiers : 500 000 €
- Suivi scientifique : 100 000 €
- Fréquentation : 220 000 €
- Voltigeuses de la nuit - projet Chiroptères : 330 000 €

Formations

Au sein du CSA du début d'année sont actées les formations pour les agents sur l'exercice. 394,5 jours de formation ont été suivis en 2024 (contre 327 jours en 2023) :

- 107 jours de formations de sécurité (PSC1, SST, sécurité estivale et hivernale, héliportage, etc.) pour 27 agents,
- 17 jours de préparation concours pour 3 agents,
- 240 jours ont été fléchés vers les formations métiers dont 34 jours au titre des groupes opérationnels,
- 30,5 jours ont été pris au titre du compte professionnel formation pour 5 agents.

394,5
jours de formation



Formation sécurité sur glacier au glacier Blanc

Pour mémoire en 2024, la répartition des agents par sexe est la suivante : 41 % de femmes pour 59 % d'hommes. Les jours de formation sont répartis de la manière suivante :

- 122 jours de formations ont été suivis par des femmes (39,1 %)
- 272,5 jours pour les hommes (60,9 %)

Le budget formation s'établit à 28 852 €. La répartition des dépenses par type de formation est la suivante :

- Sécurité : 6 132 €
- CPF : 2 817 €
- Métiers : 19 904 €

Départs et arrivées d'agents

8 arrivées :

- Marine Rutili, agent d'entretien dans l'Embrunais
- Camille Rogeaux, chargée de projet Aclimo affectée au Parc national de la Vanoise
- Léa Margallan, chargée de projet Aclimo au service aménagement
- Olivier Sabatier, chargé de mission audiovisuel au service accueil et communication
- Raphael Doisy, chargé de projet Geotrek au service scientifique, cellule SI
- Emma Denise, chargée de projet Aclimo affectée au Parc national de la Vanoise
- Manon Amiguet, garde-monitrice remplaçante en Briançonnais-Vallouise
- Stéphanie Limon, garde-monitrice dans l'Embrunais

6 départs :

- Juliette Frigot, chargée de mission 50 ans au service accueil et communication
- Pierre-Henri Peyret, chef du secteur Oisans-Valbonnais
- Frédéric Sabatier, chargé de mission architecture, urbanisme et paysage au service aménagement
- Léo Baratier, apprenti au secrétariat général, cellule ressources humaines
- Anne Bello, garde-monitrice en Briançonnais-Vallouise
- Baptiste Bignet, renfort chargé de mission audiovisuel au service accueil et communication

LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT - CHIFFRES CLÉS

49,72 % d'augmentation du montant des restes à payer sur la trésorerie globale concernant les opérations pluriannuelles
32,7 % de charges fixes permanentes dans le budget de fonctionnement du Parc



LE COLLECTIF DES PARCS NATIONAUX DE FRANCE

Pour une contribution renforcée aux politiques publiques

11

Parcs nationaux réunis dans un collectif

Le Parc national des Écrins s'est pleinement investi dans le collectif des Parcs nationaux de France qui regroupe les onze Parcs nationaux français. Le directeur Ludovic Schultz et son adjoint Samuel Sempé ont participé aux séminaires biennuels en mai au Parc national des Calanques et en octobre au Parc national de la Réunion, en présence de représentants de l'Office français de la biodiversité (OFB) et de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la transition écologique (DEB/MTE).



Le collectif des Parcs nationaux défend les positions des Parcs nationaux dans les discussions nationales sur les politiques publiques environnementales, dont la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB). En novembre 2024, la SNB a fêté son premier anniversaire et les Parcs nationaux ont pu rendre compte des résultats d'une action phare de la stratégie sur les activités de loisir et de pleine nature.



Résultat d'une visibilité accrue du collectif, plusieurs auditions parlementaires au Sénat et à l'Assemblée nationale ont mobilisé les directrices et directeurs, permettant de faire valoir les positionnements et spécificités de leurs établissements dans le débat national sur des politiques publiques environnementales : statut de protection du loup au sein de l'UE, rôle du pastoralisme dans l'aménagement du territoire, protection et valorisation du paysage agricole dans le tourisme français, etc.

Le collectif s'est également mobilisé pour faire valoir les spécificités des territoires de parc national dans le cadre de révision de décret ou d'arrêté : zones de protection forte à terre et en mer, zones d'accélération des énergies renouvelables, prévention à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses, obligations légales de débroussaillement...

En mai 2024, les Parcs nationaux ont été entendus par la commission aménagement du territoire et développement durable du Sénat en charge de l'évaluation de l'établissement public de l'OFB. En novembre 2024, le collectif a été auditionné par cette même commission en vue de la préparation du projet de loi de finances 2025. Si le contexte politique n'a pas permis d'aboutir à l'adoption d'une loi de finances en fin d'année, la conférence des présidents des Parcs nationaux reste pleinement mobilisée aux côtés des directions des Parcs nationaux pour faire valoir les moyens indispensables à la réalisation de leurs missions.

Des groupes de travail inter-Parcs

15

groupes de travail inter-Parcs thématiques

Pour chacun des sujets communs aux Parcs nationaux, des groupes de travail inter-Parcs (GT) irriguent les réflexions et permettent d'identifier les points de vigilance. Les agents des 11 Parcs nationaux participent activement à ces GT qui permettent d'échanger sur des thématiques transversales et également de porter une réflexion sur les politiques des établissements via le groupe réunissant les secrétaires généraux.



Réunion du GT éducation à l'environnement

La thématique de la culture et de la création artistique dans les parcs nationaux a connu un point d'orgue en 2024 avec les Rencontres professionnelles les 26 et 27 septembre 2024 au Parc national des Cévennes. Ces rencontres, soutenues par l'OFB, ont rassemblé les chargés de mission des parcs nationaux, avec la participation du ministère de la culture, de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, et d'autres intervenants externes. Elles ont permis de poser un regard critique et de croiser les points de vue sur les pratiques artistiques dans les espaces protégés.

Salon des maires : une mobilisation inédite auprès des collectivités

1ère

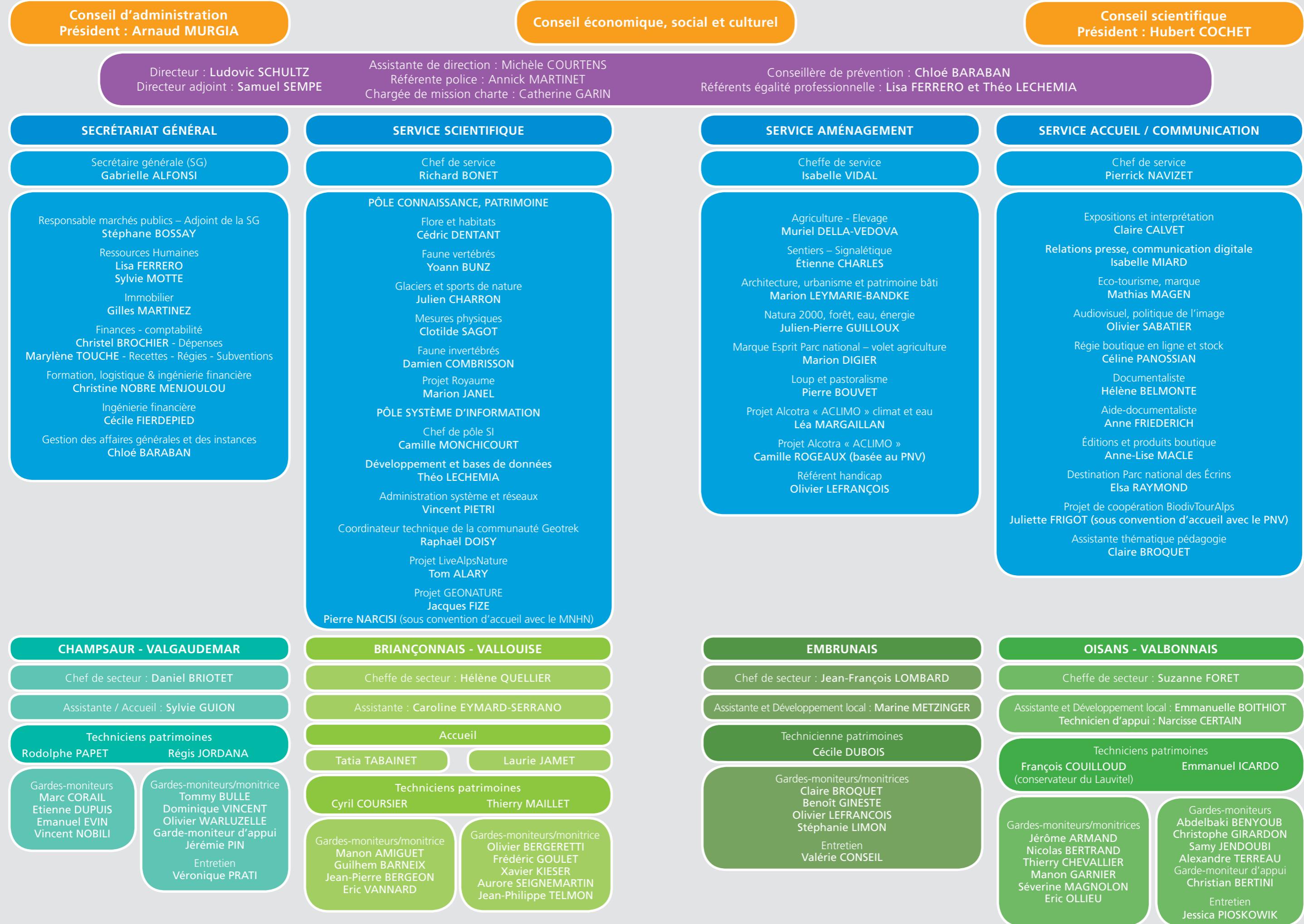
participation des Parcs nationaux au Salon des maires

Pour la première fois, les Parcs nationaux ont participé au Salon des maires et des collectivités locales, qui s'est tenu à Paris, du 19 au 21 novembre 2024. Cette édition marquait également le lancement de la première édition du Salon de la biodiversité et du génie écologique. Tout au long de l'événement, des agents et directeurs des Parcs nationaux ont été à l'écoute des visiteurs pour présenter les actions conduites par les Parcs nationaux. Ils ont reçu la visite de

sénateurs, de maires de communes rurales, de députés, de porteurs de projet, d'étudiants... Dans ce cadre, plusieurs présidents des conseils d'administration des Parcs nationaux ont pris la parole lors de conférences et d'émissions radio réunissant des élus et experts pour échanger autour des défis environnementaux. Arnaud Murgia, président du conseil d'administration du Parc national des Écrins, a ainsi participé à une émission radio sur le thème de la résilience de la nature face au changement climatique. Il a présenté les actions menées pour renforcer la résilience des écosystèmes dans les Alpes face au changement climatique.



Organigramme du Parc national des Écrins au 31 octobre 2025



Le parc national en quelques chiffres



93 000 ha
en cœur de parc



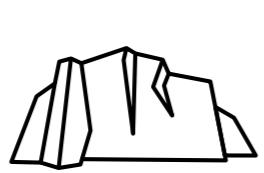
160 600 ha
en aire d'adhésion



54
communes dont
49 adhérentes
à la charte



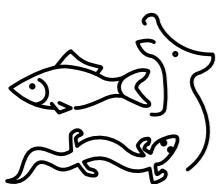
34 790
habitants



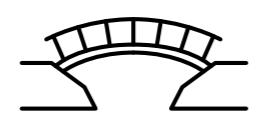
5 000 ha
de glaciers



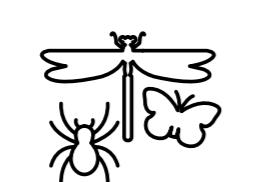
700 km
de sentiers
entretenus



417
espèces de vertébrés
dont **75** mammifères
et **235** oiseaux



110
passerelles
et ponts



6 550
espèces d'invertébrés,
parmi lesquelles
papillons, araignées,
fourmis et escargots
sont bien représentés



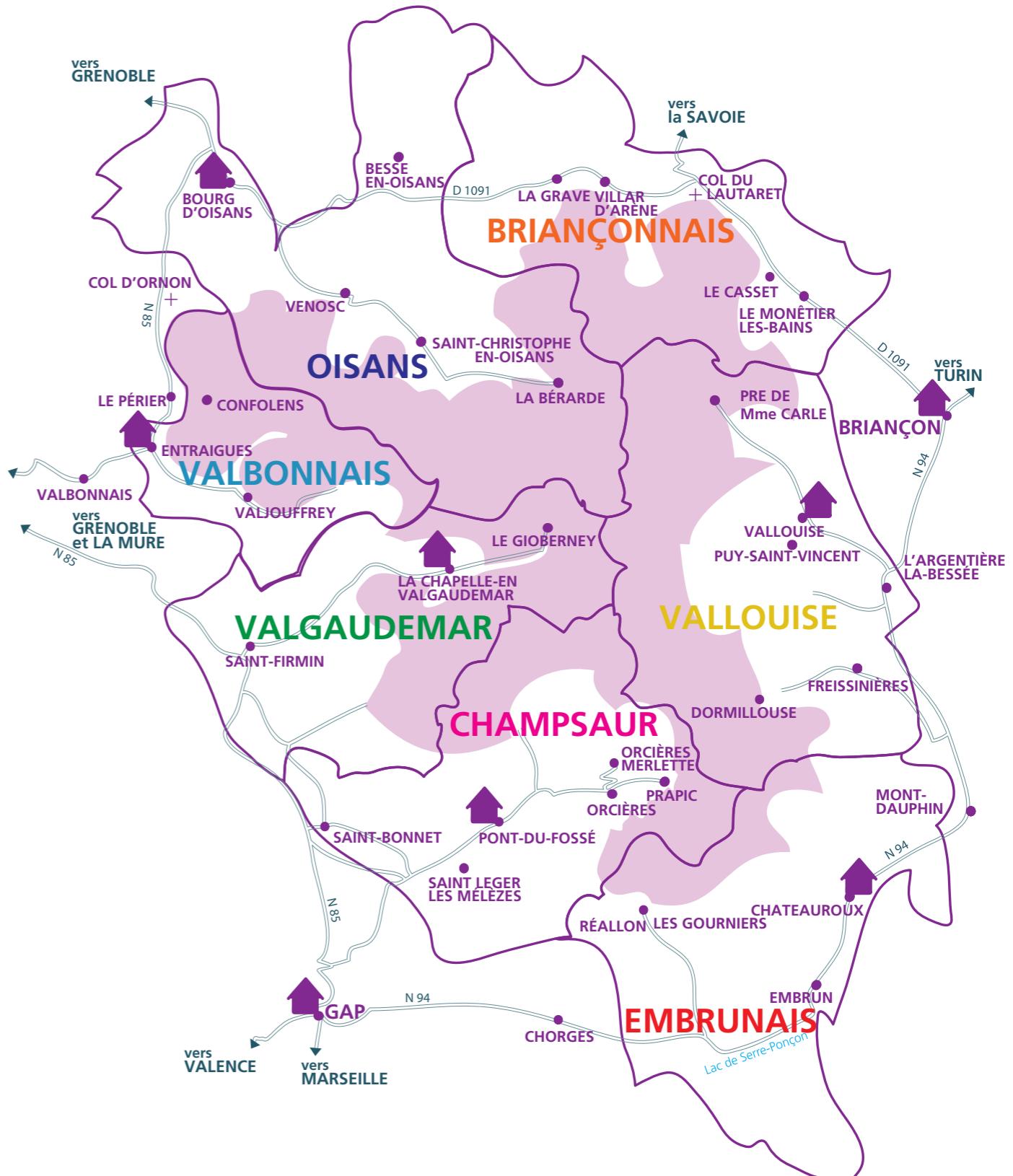
68 800 ha
d'alpages
(estives)



2 276
espèces végétales
dont **174** espèces
prioritaires



Retrouvez toutes les observations de la biodiversité
sur le site **Biodiv'Ecrins**



Siège du Parc national
Domaine de Charance
05000 Gap
04 92 40 20 10
info@ecrins-parcnational.fr

Maison du Parc - Vallouise
Les Ribes
05340 Vallouise-Pelvoux
04 92 23 58 08
vallouise@ecrins-parcnational.fr

Maison de la Vallée - Champsaur
Pont-du-Fossé
05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas
04 92 55 95 44
champsaur@ecrins-parcnational.fr

Maison du Parc - Valgaudemar
Ancien Asile Saint-Paul
05800 La Chapelle-en-Valgaudemar
04 92 57 11 11
valgaudemar@ecrins-parcnational.fr

Maison du Parc - Briançonnais
Place Médecin Général Blanchard
05100 Briançon
04 92 21 42 15
brianconnais@ecrins-parcnational.fr

Maison de l'Oisans et du Parc
45 avenue de la République
38520 Le Bourg-d'Oisans
04 76 80 03 25
oisans@ecrins-parcnational.fr

Maison du Parc - Embrunais
102 rue Saint-Irénée
05380 Château-Roux-les-Alpes
04 92 43 23 31
embrunais@ecrins-parcnational.fr

Maison du Parc - Valbonnais
12 place Docteur Eyraud
38740 Entraygues
04 76 30 20 61
valbonnais@ecrins-parcnational.fr



Parc national des Écrins

Domaine de Charance
05000 Gap
04 92 40 20 10
info@ecrins-parcnational.fr
ecrins-parcnational.fr



Les actions abordées dans ce rapport ont été réalisées en cofinancement avec :



FONDS NATIONAL
D'AMENAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
Massif des Alpes



Directeur de la publication : Samuel Sempé - **Suivi d'édition :** Isabelle Miard et Pierrick Navizet

Ont particulièrement contribué à ce rapport (textes et photos) : Gabrielle Alfonsi, Hélène Belmonte, Olivier Bergeretti, Thibault Blais, Richard Bonet, Pierre Bouvet, Yoann Bunz, Claire Calvet, Marc Corail, Mireille Coulon, Cyril Coursier, Muriel Della-Vedova, Marion Digier, Juliette Frigot, Catherine Garin, Anne-Lise Macle, Mathias Magen, Thierry Maillet, Léa Margaillan, India Martel, Annick Martinet, Isabelle Miard, Florence Mocci (CNRS), Camille Monchicourt, Pierrick Navizet, Rodolphe Papet, Elsa Raymond, Olivier Sabatier, Clotilde Sagot, Pascal Saulay, Samuel Sempé, Valérie Vassal (OFB), Isabelle Vidal, Dominique Vincent

Mise en page : Isabelle Miard